



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 octobre 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 12 Octobre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 25 Octobre 1999

**Opération Centre 2000 - Avenant n°2 à la convention particulière
avec l'Association Centre 2000**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Maryse ROUZIER, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert LEON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Jean-Robert BEJUGE.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Patrick ARNAUD, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99552

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 1999

Développement Economique

**Opération Centre 2000 - Avenant n°2 à la convention particulière
avec l'Association Centre 2000**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Conseil a approuvé, par délibération en date du 28 octobre 1996, le projet d'actions de dynamisations du Centre-Ville, dénommé Opération Centre 2000, présenté en Comité FISAC (fonds d'Intervention pour la Sauvegarde du Commerce et de l'Artisanat) le 19 décembre 1996.

Pour mettre en oeuvre cette opération, une convention a été signée le 26 Mars 1997 avec le représentant de l'Etat.

Le FISAC a accordé, pour la réalisation de la 2ème tranche de l'opération Centre 2000, une subvention de fonctionnement de 555 400 F (84 618,90 Euros) sur une base subventionnable de 1 644 800 F et une subvention d'investissement de 8 500 F (1295,73 Euros) sur une base subventionnable de 42 561 F auquel il convient d'ajouter le report d'une subvention 1ère tranche de 1 203 700 F dont 1 035 000 F pour le parking public de l'ESPACE NIORTAIS.

Dans l'attente de la décision du Secrétariat d'Etat chargé des petites et moyennes entreprises, du Commerce et de l'Artisanat, devant se prononcer sur le projet de 3ème tranche de l'opération Centre 2000, ainsi que le bilan financier de la 2ème tranche, la Ville de NIORT doit reverser sa propre participation pour les opérations déléguées à l'Association Centre 2000.

Une convention particulière a été signée avec l'Association Centre 2000 le 22 Octobre 1997 pour la 1ère tranche. Ainsi qu'un premier avenant pour la réalisation de la 2ème tranche.

Un deuxième avenant à cette convention doit être établi pour le financement de la 3ème tranche.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention financière avec l'Association Centre 2000 fixant les modalités de versement des subventions perçues du FISAC pour la 3ème tranche ainsi que le versement de ses propres participations.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)